COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2016

<u>PRÉSENTS</u>: Mesdames et Messieurs <u>Nicole POULVEREL</u>, <u>Maire (Présidente de séance)</u>, Jean-Claude REYNAUD, Danièle GOUT, Denis BARON, Louis CAPELLOT, Séverine PESTOURIE, David BOEM, Arnaud VOUJOUR, Amélie CHANET, Julie DALMON, Marine BOUCHEZ, Christiane LEYRAT, Jean-Pierre POMMEPUY – Soit 13 conseillers.

EXCUSÉS: Mme Marie-Christine DONDA donne pouvoir à Mme Gout - **ABSENTS**: M. Loïc JARRIGE

Nombre de votants: 14 - Secrétaire de séance: M. David BOEM

Approbation du dernier compte-rendu (CM du 21 juillet 2016) : 1 abstention (Mme Leyrat).

Décisions :

N° 4-2016 : Dévolution des travaux de voirie 2016.

N° 5-2016 : Contrat vérification installations électriques et thermiques fluides.

Délibérations :

1. Agglo – Fonds de soutien (FST) – Partie Basse du Bourg.

Sollicitation d'une subvention du Fonds de Soutien de l'Agglo pour les travaux d'Aménagement du Bourg (partie basse) est possible. Montant des travaux : 184.412 € TTC – *Unanimité*.

2. FDEE19 - Modification des statuts - Adhésion de 47 communes.

Acceptation de l'adhésion de 47 communes à la Fédération Départementale d'Électricité et d'Énergie de la Corrèze (suite au retrait de leur communauté de commune respective) – *Unanimité*.

3. Taxe d'aménagement.

Proposition d'augmenter la Taxe d'Aménagement. Elle passe de 1,50% à 1,65% - Unanimité.

4. Donzenac – Participation scolaire pour enfant voutezacois.

Des frais de scolarité sont demandés par Donzenac pour une enfant voutezacoise qui y est scolarisée. Montant : 436.94€ - *Unanimité*.

5. Varetz – Participation scolaire pour enfant voutezacois.

Des frais de scolarité sont demandés par Varetz pour un enfant voutezacois qui y était scolarisé en 2014-2015. Montant : 360€ - *Unanimité*.

6. Montant des frais de scolarisation d'élèves extérieurs à la commune.

Le montant des frais de scolarité qui sera demandé aux communes dont les enfants sont à Voutezac sera de 315€ / élève en primaire et 1.355€ / élève en maternelle – *Unanimité*.

7. Temps de travail du personnel de l'école.

Pour des nécessités de service, le temps de travail de Mme Prodel et Grancho est augmenté d'1/2 heure par jour - *Unanimité*

8. Budget Principal - Décision Modificative n° 3 - Intégration travaux en régie et subventions.

Virements de crédits et intégrations de diverses subventions – *Unanimité*.

Questions Diverses

- M. et Mme Dufour du Bourg demandent à acheter un délaissé proche de leur parcelle AO159. Le Conseil Municipal n'est pas favorable car ce délaissé est prévu dans l'aménagement de Bourg (PAB).
- M. F. Soulier, Président de l'Agglo, organise une réunion de tous les élus du Canton, Jeudi 15 décembre à 19h à Voutezac.

- PLU : Lancement de la première phase d'étude. Le Comité de pilotage de Voutezac sera composé de : Mme le Maire, Denis Baron, Arnaud Voujour, Louis Capellot, Jean-Pierre Pommepuy, David Boem, Jean-Claude Reynaud, Loïc Jarrige, Françoise Maury, Jean-Yves Chasseuil.
- Mme le Maire donne lecture d'un courrier de M. Genier concernant la parcelle vendue à M. Cessac et jouxtant l'une des siennes au Fraysse Vieux.
- Réunion avec M. Dupont concernant la carrière de Ceyrat. M. Capellot informe qu'un collectif est en cours de constitution à Ceyrat et confirme que le problème majeur vient de la vitesse des camions qui sortent chargés de la carrière. Il est proposé que les commissions Voirie et Cadre de vie se rendent sur place avec la DDT pour travailler sur ce problème et faire des propositions.
- Sécurité à l'école : suite à une visite de la Gendarmerie de Brive il nous a fallu installer une alarme spéciale, un grillage côté Ceyrat et une occultation de vitre. Un exercice d'alarme a été réalisé par l'éducation nationale, nous n'en avons pas de nouvelles pour l'instant.
- Afin de réaliser de substantielles économies (près de 10.000 € / an) il est proposé de couper l'éclairage public de 23h à 6h sur l'ensemble des villages. Il conviendra également de changer toutes les lampes à mercure pour des leds avec l'accord et le concours du Syndicat d'Électrification. Il conviendra également de rendre indépendant l'éclairage de l'église afin de pouvoir le couper également.
- Mme le Maire propose d'inviter les jeunes de 18 ans dans l'année au pot d'accueil des nouveaux arrivants. Le cadeau pour les nouveaux arrivants sera un set de table réalisé par l'ASVS. La date sera le samedi 17 décembre 2016.
- Lors de la commémoration du 11 novembre, une cérémonie sera organisée pour la légion d'honneur de M. Cervera en présence de M. le Préfet.
- La SED aux Rebières a été rachetée par S.I.L.A.B. de St Viance.
- Une réunion de bénévoles souhaitant s'impliquer dans l'accueil des migrants a eu lieu à la Lombertie jeudi 20 octobre. Plus d'une quarantaine de personnes s'y sont rendues.
- Le car scolaire sera décoré, à la demande des élus du Conseil Municipal des Jeunes. Coût : 1.380€ TTC.